

Lettre d'information pour les chasseurs adhérents de la FICIF

FICIF : Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France

Paris (75), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95).

A l'aube d'une nouvelle saison de chasse

Toute nouvelle saison de chasse est porteuse d'espoir. Retrouver ses amis, s'en créer de nouveaux dans la grande convivialité des journées de battue, guetter le gibier dans les layons familiers de forêts habillées aux couleurs de l'automne, surprendre le lièvre, le perdreau, le faisan ou la bécasse dans leurs territoires sont des plaisirs enfin accessibles, après des mois d'attente.

Et le gibier, malgré des situations locales parfois contrastées, est là cette année.

Attention cependant aux dégâts de gibier sur quelques points noirs identifiés mais toujours pas résorbés !

Et pourtant un constat s'impose : les chasseurs sont de moins en moins nombreux. D'une année sur l'autre, il y a un recul sensible des validations du permis de chasser sur l'ensemble du territoire français et le phénomène touche évidemment la FICIF qui a déjà réfléchi à diverses mesures. En direction des jeunes et des femmes, il faut redoubler d'efforts de sensibilisation à notre loisir de nature qui contribue à l'entretien des espaces et au maintien de la biodiversité.

Pour étaler l'effort financier à consentir par un chasseur en début de saison, la FICIF met en place un paiement échelonné de la validation annuelle. Par ailleurs, elle est toujours en recherche de solutions pour faciliter l'accès de ses adhérents à des territoires de chasse.

Elle apporte, chaque année, sa contribution à des opérations nationales tel « Un dimanche à la chasse » qui se déroulera le 18 octobre dans chacune des trois unités territoriales.

Mais au niveau national, de plus grands moyens financiers et humains pour la communication en faveur de la chasse seront certainement à mettre en œuvre par la nouvelle équipe qui prendra, dans quelques mois, les commandes de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC). C'est une impérieuse nécessité pour attirer vers la chasse une population urbaine qui souvent se sent au mieux indifférente et parfois réservée, à l'égard de ce loisir.

Une mission primordiale de notre Fédération est la formation. En étroite collaboration avec l'ONCFS et avec l'ONF qui gère les installations et les territoires de cet endroit, nous avons procédé, ces derniers mois, à d'importants travaux à Marly pour disposer de deux parcours pour les épreuves pratiques du permis de chasser et de chalets en bois confortables et démontables pour les épreuves théoriques qui nécessitent le recours aux ordinateurs. Dans quelques semaines, les candidats auront ainsi le meilleur centre de formation, situé à un endroit très accessible de l'Île-de-France ouest. Outre l'ONCFS et l'ONF, nos remerciements vont également à la Direction Départementale du Territoire et à la Mairie de Bailly pour l'attention qu'elles ont portée à notre projet, permettant son exécution dans un délai très court.

La réforme territoriale qui se met laborieusement en place dans notre pays aura pour conséquence d'accroître à moyen terme les compétences des Fédérations régionales de chasseurs (FRC). Nous devons nous y préparer en redonnant vie à la FRC d'Île-de-France qui réunit la FDC 77 et la FICIF, et en menant des actions communes dans de nouvelles activités comme la formation à l'environnement auprès des écoles, des municipalités, des Parcs naturels régionaux (PNR), de l'Agence des espaces verts (AEV)...

Je vous souhaite une belle et bonne saison 2015-2016.

Bien cordialement en Saint-Hubert.

Yves Salmon
Vice-président délégué de la FICIF

Pour chasser, il faut valider son permis

Tout chasseur dispose de trois possibilités pour valider son permis de chasser auprès de la FICIF :

- par courrier postal adressé à notre Fédération
- par Internet en consultant notre site : www.ficif.com
- directement aux bureaux de la FICIF, de lundi à vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (vendredi à 17h).

Avec une permanence spéciale les samedis 12 et 19 septembre de 9h à 12h.

A Boulogne-Billancourt, 58 avenue du Général Leclerc et à Rambouillet, 3 rue Paul Demange.

SDGC pour la FICIF

Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) de la FICIF d'une durée de six ans (saison 2015-16 à saison 2020-21), qui a été élaboré avec la participation des administrateurs et du personnel de notre Fédération et qui a fait l'objet d'une large consultation auprès de nombreux partenaires, est en cours de validation.

A la mi-juillet, il a été soumis à l'avis de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) des Yvelines, et à la mi-septembre il sera présenté aux CDCFS du Val-d'Oise et de l'Essonne ainsi qu'à celles de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Ces documents sont aussi à l'étude auprès de la DRIEE et des DDT concernées pour une évaluation environnementale et incidence Natura 2000. Transmis aux autorités préfectorales ils passent cet automne en consultation publique. Le SDGC de la FICIF devrait donc être arrêté pour la fin de l'année.

Facilités de paiement pour valider son permis de chasser

La FICIF vient de mettre en place un dispositif de paiement échelonné sur trois mois pour offrir à ses adhérents des facilités de règlement de la validation de leur permis de chasser.

En se rendant dans les bureaux de la FICIF, à Boulogne-Billancourt ou à Rambouillet, le chasseur doit présenter trois documents à son nom : carte bancaire, carte nationale d'identité, relevé d'identité bancaire.

Le chasseur remplit un dossier particulier de crédit Sofinco, il règle par carte bancaire un premier tiers du montant dû et la FICIF lui délivre aussitôt la validation de son permis de chasser.

Les deux échéances restant à régler seront prélevées directement par Sofinco sur le compte bancaire du chasseur au cours des deux mois suivants.

Le coût de ce service est de 5 € pour une validation départementale et de 9 € pour une validation nationale.

Pour les chasseurs de moins de 30 ans, ces frais de dossier sont offerts par la FICIF.

(Renseignement, FICIF : 01 55 60 18 76 pour Boulogne-Billancourt et 01 34 85 33 03 pour Rambouillet).

Tout à l'honneur des arts et de la chasse

Le 5^{ème} Salon des Artistes Animaliers, de Chasse et de la Nature se tiendra à Paris (Hippodrome d'Auteuil) du vendredi 20 au dimanche 22 novembre 2015. (Site : www.salon-artistes-animaliers.com).

Plus d'un millier d'œuvres (peintures, sculptures, dessins, gravures, vitraux, marqueterie, photographies) dues au talent d'une cinquantaine d'artistes animaliers contemporains, français et étrangers, spécialistes de la faune sauvage et de la chasse, seront exposées dans le cadre de ce Salon qui s'est imposé comme la plus importante exposition-vente de peintures et sculptures animalières en Europe.

Proche des territoires et de leurs gibiers mais aussi soucieuse de célébrer tout ce qui concourt à illustrer la chasse à travers la culture et les arts, la FICIF est cette année partenaire institutionnel de cette prestigieuse manifestation artistique tout à l'honneur de la chasse.

Ramassez et recyclez, il en restera toujours quelque chose

Sur notre site de Rambouillet, le dispositif offert par la FICIF pour recueillir et recycler les cartouches et douilles de chasse usagées connaît depuis 2007 un vrai succès.

En sept années, les réceptacles mis à la disposition des chasseurs ont permis de récupérer 4,4 millions de munitions usagées, soit près de 50 tonnes représentant un volume de 219 m³.

Après broyage et séparation magnétique, la matière plastique des cartouches est transformée en plastiques durs utilisés dans la fabrication de meubles de jardin. Les métaux sont fondus et réutilisables.

La vente du laiton permet de couvrir les frais de recyclage du plastique tandis que la FICIF prend en charge le coût du transport vers un centre de traitement.

Soucieux de participer à la préservation de l'environnement, les chasseurs adhérents de la FICIF sauront ne pas abandonner sur le terrain les douilles et cartouches usagées pour venir les déposer à Rambouillet où ils seront toujours bien accueillis.

En travaux

Les travaux entrepris par la FICIF sur différents sites sont achevés ou en voie d'achèvement :

A Rambouillet, le nouvel agencement du centre opérationnel (hall, salle, bureaux) offre désormais de meilleures conditions d'accueil du public et un cadre de travail plus agréable pour le personnel.

A Bailly-Marly, le réaménagement du site de formation avec de nouveaux chalets offre depuis le printemps un cadre d'accueil et de travail amélioré dont bénéficient les candidats, les instructeurs et les inspecteurs.

Un autre chantier est en cours avec les travaux de création d'un deuxième parcours d'instruction.

Et comment va notre gibier ?

Sur la circonscription de la FICIF et tout particulièrement dans les trois grands départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise, l'état du gibier est dans l'ensemble satisfaisant à la veille de l'ouverture même si l'on note quelques disparités dans les situations des différentes espèces.

Le lièvre offre de belles perspectives avec des populations dynamiques.

Le lapin reste fragile avec l'apparition classique de cas de myxomatose avant l'ouverture.

Le faisan a connu un printemps difficile avec une ponte faible mais les recoquetages sont prometteurs.

La perdrix grise a souffert de la sécheresse et devra être chassée avec modération.

Le sanglier se porte très bien et il y en aurait même beaucoup, voire trop sur certaines places d'où la nécessité de le chasser le plus tôt possible en saison.

Le cerf ne pose pas de problème constaté.

Le chevreuil mérite un suivi attentif car bien des chevrettes ne sont suivies que d'un seul petit.

Un simulateur pour s'entraîner au tir

Pour accompagner les efforts de formation développés par la FICIF, le Cinématir implanté au cœur de Paris réserve un accueil privilégié aux candidats à l'examen du permis de chasser inscrits auprès de la FICIF ainsi qu'à tous les adhérents de notre Fédération sur présentation de la validation annuelle de leur permis.

Le tarif spécial proposé aux candidats à l'examen du permis est de 50 € pour une séance d'une heure.

Pour les chasseurs déjà adhérents de la FICIF il est de 30 € pour 20 mn et 80 € pour une heure.

Ce simulateur de tir adapté à la chasse permet de s'entraîner virtuellement avec son arme personnelle, à canon lisse ou rayé, au tir des gibiers petits ou grands, ou au ball-trap (voir *Chasseurs d'Île-de-France* n° 7).

Les conditions d'entraînement sont excellentes et ce simulateur, très réaliste, permet sous le contrôle d'un instructeur de parfaire son tir ou d'apprendre à manier une arme en toute sécurité.

(Cinématir – 90 bd Raspail . Paris 6^e - site : www.cinematir.fr - tél : 09 51 52 53 33).

Il faut connaître et reconnaître l'impact économique de la chasse française

Au début de l'été, le président de la FNC a adressé à tous les présidents de FDC une lettre les chargeant de remercier leurs adhérents chasseurs et sociétés de chasse, pour leur participation active dans l'étude qui a permis d'évaluer le poids économique, social et environnemental de la chasse en France.

Les résultats globaux de cette étude prouvent bien que la chasse française joue un rôle majeur pour l'équilibre et le développement de nos territoires ruraux. (Voir *Chasseurs d'Île-de-France* n° 8).

Elle confirme des éléments incontestables que tous les chasseurs doivent connaître :

En France, la chasse compte aujourd'hui plus de 1 141 000 pratiquants dont 25 000 femmes.

L'impact économique de la chasse française est de 3,6 Md € par an. Elle représente 25 800 emplois.

La chasse apporte 2,1 Md € par an de création de richesse (valeur ajoutée à l'économie nationale - PIB).

A titre comparatif la pêche apporte 0,9 Md € et le tennis 1 Md €.

Chaque chasseur contribue directement à hauteur de 1 136 € par an à la richesse de notre pays.

Notre région d'Île-de-France est au 4^{ème} rang avec 192 M€ de PIB et 2 182 emplois en ETP.

Le bénévolat des chasseurs sur les territoires concerne 500 000 personnes, ce qui représente chaque année 78 millions d'heures, soit l'équivalent de 50 000 emplois à temps plein (ETP).

« Au travers des premiers résultats globaux de cette étude, la chasse française confirme qu'elle représente une filière dont la vitalité et l'importance économique demeurent essentielles. Sa contribution à l'emploi est un maillon fort de l'équilibre des territoires ruraux. Son apport aux enjeux du développement durable est incontournable. »

Sécurité, encore et toujours

En matière de formation et de sensibilisation à la sécurité, le travail mené par les instances nationales de la chasse et les structures fédérales porte ses fruits. En poursuivant leurs efforts de rigueur et de prudence, les chasseurs doivent cependant être plus vigilants que jamais. (Voir *Chasseurs d'Île-de-France* n° 2 et 5).

Le réseau « Sécurité à la chasse » de l'ONCFS a dressé pour la saison passée un bilan à la baisse qui fait encore état de 122 accidents dont 14 mortels.

On notera que 2 accidents sur 3 surviennent au cours d'une chasse au grand gibier, que l'arme semi-automatique est en cause dans 1 cas sur 3 et que dans 1 cas sur 4 il s'agit d'un auto-accident.

L'analyse détaillée des accidents mortels permet à l'ONCFS d'en apprécier les circonstances (tir sans identifier le gibier, pas de prise en compte des secteurs de sécurité, manipulation maladroite de l'arme etc.), autant de points qui figurent désormais dans la formation à l'examen du permis.

A ce propos, la FICIF tient à rappeler qu'à la chasse il ne faut pas hésiter à être « *ridicule de prudence* » et avoir à l'esprit que si la sécurité est l'affaire de tous, elle est avant tout l'affaire de chacun.

Chasse et politique régionale

Dans la perspective des prochaines élections régionales (6 et 13 décembre pour élire les 209 conseillers régionaux sur les 8 départements de la Région Île-de-France), Thierry Clerc, président de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France, président de la FICIF, et Benoît Chevron, président de la FDC de Seine-et-Marne, ont signé conjointement une lettre adressée aux candidats têtes de liste pour les sensibiliser sur le rôle joué par les 37 000 chasseurs de notre région en matière d'environnement et d'aménagement rural.

Dans ce courrier, ils sollicitent leur engagement politique et financier sur un programme d'actions à mener en partenariat pour contribuer au développement harmonieux de la chasse dans notre région.

Alors que les régions pilotent un grand nombre de schémas (forêt, chasse, continuités écologiques, aménagement du territoire rural,...) et gèrent d'importants crédits qui concernent au premier chef les chasseurs dans leurs missions au service de la faune sauvage et de ses habitats, comme de l'animation locale, de l'initiation à l'environnement, de la santé publique ou des paysages, notre Fédération régionale des chasseurs a souhaité connaître sur ces points les intentions des candidats futurs conseillers régionaux. Les réponses données par les candidats seront portées à la connaissance de nos adhérents par voie électronique.

Les chasseurs agissent et le disent

Faisan, perdrix, lièvre, lapin, un agrainoir, quelques jachères fleuries, un chemin avec des accotements colorés de fleurs des champs, soulignés par le slogan « *Ici les chasseurs agissent pour la biodiversité* » composent le visuel d'un panneau que la FICIF a offert à tous les GIC et groupements de la région engagés dans le programme faisane.

Disposés au bord des routes traversant ces territoires, ces panneaux rappelleront aux promeneurs et automobilistes que les chasseurs du secteur jouent un rôle très actif dans la préservation de l'espace rural et dans la protection des petits gibiers des environs.

« Un dimanche à la chasse », en 2015 ce sera le 18 octobre

Cette année encore, l'opération « Un dimanche à la chasse », devenue traditionnelle, va permettre sur le terrain de faire découvrir à des non-chasseurs la chasse authentique et ses à-côtés sympathiques.

Sur l'ensemble de la France, la date retenue pour cette rencontre est le dimanche 18 octobre.

Quelques-uns des territoires adhérents de la FICIF ont prévu d'apporter leur soutien actif pour accueillir des invités non-chasseurs. Ils sauront leur montrer combien la chasse est porteuse de valeurs et comment les chasseurs savent l'expliquer avec passion, générosité et hospitalité.

Pour toute information, contacter Christine au secrétariat de la FICIF : tél 01 34 85 33 00.

Toujours présents pour nettoyer la nature

Après Saint-Martin-la-Garenne, Beynes puis les Mureaux, le Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France intervient cette fois, le 26 septembre, en forêt de Sénart (Essonne) pour sa traditionnelle opération annuelle de nettoyage d'un espace naturel de notre région.

Avec le soutien de la FICIF, en partenariat avec l'ONF et la Communauté d'Agglomération du Val-d'Yerres, et dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » des magasins E. Leclerc, les jeunes chasseurs s'en vont chasser les déchets dans une forêt domaniale.

Une telle action bénévole au service de la communauté témoigne bien de l'engagement des jeunes chasseurs à préserver les espaces naturels et réparer les désordres commis par des citoyens négligents.

(Renseignements : Kevin Leguedois – tél 06 65 30 61 78)

La lettre « *Chasseurs d'Île-de-France* » est diffusée aux 23 000 adhérents de la FICIF.

Elle est en ligne sur le site Internet de la FICIF : www.ficif.com

FICIF : Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France

58 avenue du Général Leclerc - 92514 Boulogne Billancourt Cedex - tél. : 01 55 60 18 70 - fax : 01 55 60 07 15

3 rue Paul Demange - CS 50005 - 78519 Rambouillet Cedex - tél : 01 34 85 33 00 - fax : 01 34 85 33 02

mél. : contact@ficif.com - Internet : www.ficif.com

« Chasseurs d'Île-de-France » - Rédaction : Jacques Reder, Didier Gavens.

ISSN 1775-8416